

CLEIS Formation

Accompagner les transgressions dans une approche bienveillante

Formation spécifique LVA (lieux de vie et d'accueil)

Visée professionnelle: Nous vous proposons une session de formation qui vise à mettre en œuvre avec l'équipe d'accompagnants une réflexion collective ciblée sur les situations "problèmes" rencontrées avec les jeunes accueillis. La transgression des règles est inhérente à ce public et il s'agit de pouvoir l'appréhender de façon bienveillante afin que la relation éducative ne soit pas mise à mal si des sanctions doivent être posées. Nous vous proposons de mener cette réflexion par le biais d'apports théoriques et d'analyses de situations vécues afin de pouvoir faire émerger des solutions adaptées.

Cette session de formation vise à faire évoluer les pratiques professionnelles afin que la sanction puisse avoir des effets positifs dans la relation éducative et dans la situation du jeune.

Public visé : Équipes éducatives de lieux de vie (de 5 à 10 personnes maximum).

Objectifs pédagogiques :

Permettre aux professionnels d'analyser les situations problèmes rencontrées.

Apporter des savoirs théoriques afin de faire évoluer les connaissances sur le public.

Permettre la mise en œuvre d'une démarche visant l'évolution des pratiques professionnelles par le biais d'une auto-évaluation et par l'apport de techniques éducatives répondant aux problématiques rencontrées.

Durée et modalité d'organisation :

Durée : 3 jours

Dates : A définir

Horaires : 9 heures/ 16 heures avec une pause méridienne d'une heure

Organisation : Formation sur site pour les salariés des lieux de vie. La formation est prévue en présentiel.

Déroulé de la formation :

La session de formation va s'articuler autour des trois grands temps suivants.

1) Mettre à jour avec les professionnels les situations "problèmes" rencontrées. Il s'agira de faire un état des lieux des situations vécues dans le quotidien pour lesquelles des sanctions sont aujourd'hui posées par l'équipe.

Cet état des lieux va constituer le point de départ de la réflexion collective.

2) Apports théoriques et éléments de cadrage relatifs aux notions de sanction/punition et aux particularités du public accueilli.

Pour cela nous aborderons :

-les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP de l'HAS) et les lois relatives à la protection de l'Enfance.

-Ce qu'est une relation éducative et ce qu'elle peut apporter dans le traitement de la transgression.

-La place de la transgression dans le quotidien: fonctions et enjeux pour le jeune placé.

-Des éléments théoriques sur le développement de l'enfant et ses besoins spécifiques dans le cadre d'un placement. A chaque âge, les jeunes ont des besoins différents et les réponses apportées à la transgression de la règle sont nécessairement individualisées.

-La place donnée à la sanction: possible mais non systématique. Nous ferons la distinction entre la sanction positive porteuse de sens et responsabilisante et la sanction négative qui vient mettre à mal la confiance en soi du jeune et sa place dans le groupe.

3) Travail d'équipe à partir des situations évoquées en début de session.

Il s'agira de mener une réflexion collective permettant de mettre à jour une analyse et de faire émerger des solutions éducatives adaptées à la structure et à ses particularités.

Intervenante: Magali POILROUX, titulaire du DEES, du Diplôme d'Etat d'ingénierie Sociale (2019), du CNC MJPM (2023), formatrice et responsable des formations à destination des ESMS du CLEIS.

Moyens pédagogiques et techniques: Cette session de formation nécessite une salle adaptée à la formation équipée d'un tableau et d'une connexion internet.

Tarifs: 1100 euros par journée d'intervention (frais d'hébergement et de transport compris) soit 3300 euros pour 3 jours de formation.